

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Colliard S.A., Châtel-Saint-Denis**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Huiles Minérales S.A. (Mineraloele AG) (S.A. Olii Minerali), Etagnières
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 27.06.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **21.11.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Me Jean-Luc Marti, notaire, rue Beau-Séjour 10, case postale 3650, 1002 Lausanne
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et les passifs selon le bilan au 31 décembre 2001 de Colliard S.A., Châtel-Saint-Denis, ont été repris à titre universel par suite de fusion par Huiles Minérales S.A. (Mineraloele AG) (S.A. Olii Minerali), Etagnières, valeur au 1er janvier 2002. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti notaires
1003 Lausanne

(00687242)